

Séance du comité administratif du 6 septembre 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue le 6 septembre 2022, à 11 h, à la salle du conseil de la MRC de L'Érable, située au 1783, avenue Saint-Édouard, à Plessisville, à laquelle sont présents :

M. Jocelyn Bédard, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes
M. Pierre Fortier, maire de la ville de Plessisville
M. Donald Lamontagne, maire de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste
M. Gervais Pellerin, maire de la municipalité d'Inverness

Formant quorum sous la présidence de M. Gilles Fortier, préfet et maire de la ville de Princeville.

Sont également présents :

M. Raphaël Teyssier, directeur général
M. Étienne Veilleux, directeur général adjoint
M^{me} Martine Chaput, secrétaire de direction.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Séance ordinaire du 9 août 2022 – Procès-verbal – Suivis et adoption
5. Administration
 - 5.1 Contribution à la Table des MRC du Centre-du-Québec – Offre de service pour l'accompagnement du comité politique – Modification de la résolution CA-2022-04-063
 - 5.2 Services juridiques – Offre de services professionnels – Approbation
6. Ressources humaines
 - 6.1 Poste de stagiaire en évaluation – Embauche – Autorisation
 - 6.2 Poste de conseiller aux entreprises (volet main-d'œuvre) – Embauche – Autorisation
 - 6.3 Développement du territoire – Démission – Dépôt
 - 6.4 Développement du territoire – Conseiller aux entreprises (volet stratégie et analyse financière) – Ouverture de poste – Autorisation
 - 6.5 Tourisme et culture – Mise à pied et ouverture de poste – Autorisation
 - 6.6 Tourisme et culture – Conseiller en séjour – Embauche
 - 6.7 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission – Dépôt
 - 6.8 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Embauche – Autorisation
 - 6.9 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Changement de grade – Approbation
7. Finances
 - 7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation
 - 7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation
8. Correspondance – Documents déposés
 - 8.1 Centre d'action bénévole de L'Érable – Demande de soutien financier
9. Divers
10. Période de questions
11. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

M. Gilles Fortier, préfet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres.

2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour

CA-2022-09-137 Sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Ordre du jour – Adoption

CA-2022-09-138 ATTENDU l'ordre du jour transmis dans la convocation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Séance ordinaire du 9 août 2022 – Procès-verbal – Suivis et adoption

CA-2022-09-139 ATTENDU le dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité administratif le 9 août 2022;

ATTENDU QUE les suivis ont été faits en entier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2022 tel que rédigé et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Administration

5.1 Contribution à la Table des MRC du Centre-du-Québec – Offre de service pour l'accompagnement du comité politique – Modification de la résolution CA-2022-04-063

CA-2022-09-140 ATTENDU la résolution numéro CA-2022-04-063 adoptée par le comité administratif lors de la séance tenue le 5 avril 2022 approuvant notamment une offre de service au coût de 18 000 \$ à être payé en parts égales par les cinq MRC qui composent la Table des MRC du Centre-du-Québec et autorisant une contribution financière de 3 600 \$;

ATTENDU QUE le coût du projet est plus élevé que prévu, soit 25 000 \$, dépense à être répartie entre les cinq MRC;

ATTENDU QUE la contribution de la MRC de L'Érable s'élève maintenant à 4 355 \$;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la résolution numéro CA-2022-04-063;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

DE MODIFIER la résolution numéro CA-2022-04-063 adoptée le 5 avril 2022 afin de remplacer les deux derniers paragraphes pour qu'ils se lisent ainsi :

« D'AUTORISER une contribution financière de 4 355 \$ à la Table des MRC du Centre-du-Québec;

DE PROCÉDER au paiement de la dépense comme suit :

- 2 000 \$ à même les activités financières de Développement économique;
- 2 355 \$ via une appropriation de surplus de Développement économique. ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Services juridiques – Offre de services professionnels – Approbation

CA-2022-09-141 ATTENDU QUE la MRC requiert occasionnellement des services juridiques pour l'accompagner et la conseiller sur divers enjeux;

ATTENDU l'offre de services professionnels datée d'août 2022 soumise par la firme Therrien Couture Joli-Cœur pour l'année 2023 proposant des honoraires à être facturés sur la base de taux horaire des professionnels impliqués, variant de 170 \$ à 350 \$, plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE cette offre répond aux besoins de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels de la firme Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. pour l'année 2023, telle que soumise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ressources humaines

6.1 Poste de stagiaire en évaluation – Embauche – Autorisation

CA-2022-09-142 ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC, lors de la séance tenue le 1^{er} mars 2022, a adopté la résolution numéro CA-2022-03-053 autorisant l'embauche de M^{me} Audréanne Dubois à titre de stagiaire en évaluation, avec entrée en fonction le 24 mai 2022, pour un stage d'une durée de trois mois;

ATTENDU QUE le stage de M^{me} Dubois a été réalisé avec succès;

ATTENDU les besoins en maintien d'inventaire au service de l'évaluation foncière;

ATTENDU QUE M^{me} Audréanne Dubois n'a pas terminé ses études dans le domaine, mais que celle-ci est disponible pour un emploi à temps partiel jusqu'à l'obtention de son diplôme;

ATTENDU que les ressources financières nécessaires à l'embauche d'un stagiaire à temps partiel durant l'année scolaire et à temps plein durant la saison estivale sont déjà prévues au budget;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M^{me} Audréanne Dubois à titre de stagiaire en évaluation, rétroactivement au 22 août 2022, poste étudiant à temps partiel, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Poste de conseiller aux entreprises (volet main-d'œuvre) – Embauche – Autorisation

CA-2022-09-143

ATTENDU QUE dans le cadre du programme Accès entreprise Québec (AEQ), la MRC a reçu une subvention dédiée à l'embauche d'au moins deux ressources à temps plein afin de bonifier l'offre de services déjà existante pour accompagner les entreprises du territoire;

ATTENDU la recommandation du comité Développement économique de procéder à l'ouverture de deux postes de conseiller aux entreprises spécialisé;

ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC, lors de la séance tenue le 7 juin 2022, a adopté la résolution numéro CA-2022-06-111 autorisant l'ouverture d'un poste de conseiller aux entreprises (volet main-d'œuvre), poste à contrat à durée déterminée à temps plein jusqu'au 31 mars 2025;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M^{me} Jacinthe Généreux à titre conseillère aux entreprises (volet main-d'œuvre), poste à contrat à durée déterminée à temps plein jusqu'au 31 mars 2025, avec entrée en fonction le 12 septembre 2022, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Développement du territoire – Démission – Dépôt

CA-2022-09-144

ATTENDU la démission de M. Pierre-Marc Choinière, conseiller aux entreprises, en date du 31 août 2022, effective le 30 septembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission de M. Pierre-Marc Choinière, conseiller aux entreprises, effective le 30 septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Développement du territoire – Conseiller aux entreprises (volet stratégie et analyse financière) – Ouverture de poste – Autorisation

CA-2022-09-145

ATTENDU QU'en vertu de la résolution numéro CA-2022-09-144 adoptée lors de la séance tenue le 6 septembre 2022, le comité administratif de la MRC a pris acte de la démission d'un conseiller aux entreprises;

ATTENDU les besoins en matière de financement et de soutien pour les entreprises sur le territoire de la MRC de L'Érable;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER l'ouverture d'un poste de conseiller aux entreprises (volet stratégie et analyse financière), poste permanent à temps plein;

D'AUTORISER le directeur du développement du territoire à former le comité de sélection, lequel sera notamment composé de M. Jocelyn Bédard;

D'AUTORISER les dépenses relatives au processus de dotation (publication de l'offre d'emploi ou autres frais), à même les activités financières de l'année courante – Développement économique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Tourisme et culture – Mise à pied et ouverture de poste – Autorisation

CA-2022-09-146

Résolution abrogée par la
résolution numéro
CA-2022-09-155 adoptée
le 21 septembre 2022.

ATTENDU les éléments administratifs portés à la connaissance de la MRC le 28 juillet dernier concernant le dossier de l'employé numéro 10310;

ATTENDU que la MRC n'a d'autre choix que de faire cesser la prestation de travail de cet employé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER la mise à pied de l'employé numéro 10310 pour une durée indéterminée, rétroactivement au 28 juillet 2022;

D'AUTORISER l'ouverture de poste d'un conseiller en séjour, poste sur appel, pour pallier l'absence de l'employé numéro 10310;

D'AUTORISER la directrice au tourisme et à la culture à former le comité de sélection;

D'AUTORISER les dépenses relatives au processus de dotation (publication de l'offre d'emploi ou autres frais), à même les activités financières de l'année courante – Tourisme et culture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Tourisme et culture – Conseiller en séjour – Embauche

CA-2022-09-147

ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC, lors de la séance tenue le 6 septembre 2022, a adopté la résolution numéro CA-2022-09-146 autorisant notamment l'ouverture d'un poste de conseiller en séjour, poste sur appel, pour pallier l'absence d'un employé;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M^{me} Léa Garneau à titre de conseillère en séjour, rétroactivement au 30 août 2022, poste sur appel, pour pallier l'absence d'un employé, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.7 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission – Dépôt

CA-2022-09-148

ATTENDU la lettre de démission de M. Anthony Trachy Duval au poste d'apprenti pompier à la caserne 72 (Laurierville) pour le Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), datée du 29 août 2022;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission de M. Anthony Trachy Duval ayant le numéro d'employé 70247 au poste d'apprenti pompier à la caserne 72, effective à compter du 29 août 2022.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.8 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Embauche – Autorisation

CA-2022-09-149 ATTENDU les besoins de pompiers à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ);

ATTENDU la recommandation de M. Éric Boucher, directeur du SSIRÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M. Sébastien Éthier à titre d'apprenti pompier sur appel à la caserne 6572 (Lyster et Laurierville), avec entrée en fonction le 6 septembre 2022, selon les conditions stipulées à son contrat de travail et dont la probation se poursuivra jusqu'à la réussite de la formation minimale pour exercer au sein d'un service incendie selon la *Loi sur la sécurité incendie* (chapitre S-3.4).

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.9 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Changement de grade – Approbation

CA-2022-09-150 ATTENDU la demande faite par M. Philippe-Antoine Goulet, lieutenant à la caserne 58 (Inverness) pour le Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), datée du 29 août 2022, demandant un changement de grade à cause d'un manque de disponibilité pour effectuer cette tâche;

ATTENDU la recommandation de M. Éric Boucher, directeur du SSIRÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'APPROUVER le changement de grade de M. Philippe-Antoine Goulet ayant le numéro d'employé 70081 du poste de lieutenant au poste de pompier à la caserne 58, effective à compter du 1^{er} octobre 2022.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Séance du comité administratif du 6 septembre 2022

7. Finances

7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation

CA-2022-09-151 Sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses de la MRC pour le mois de septembre 2022, comme suit :

Prévisions des dépenses

Réquisition	Description	Montant
4386	BuroPro (divers)	589,93 \$
4387	André Bellefleur (travaux de dégagement)	15 000,00 \$
4388	A. Grégoire & Fils (travaux chemin forestier)	7 000,00 \$
4389	Publicité Rivard (vêtements promotionnels - Parc)	2 000,00 \$
4390	Jardinerie Fortier (protecteur pour arbre)	70,00 \$
4391	Beaudoin & Fils Serrurier (cadenas)	350,00 \$
4392	Déchetage de Beauce (déchetage)	350,00 \$
4393	JL inc. (rouleaux pour terminal)	60,00 \$
4394	Bernard Gosselin (trappage de castors)	500,00 \$
4395	Garage Bédard (essence - Parc et forêt)	500,00 \$
4396	Druide (renouvellement licence Antidote)	256,00 \$
4397	Mini-entrepôts Plessis (location espace - Parc)	1 500,00 \$
4398	Mégaburo (fauteuil)	463,55 \$
4399	Vertisoft (impartition - Parc)	500,00 \$
TOTAL :		<u>29 139,48 \$</u>

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Ratifications des dépenses

Description	Montant
Telmatik (support et frais de téléphone - Programme PAIR)	690,00 \$
Bernard Gosselin (trappage de castors)	75,00 \$
La Petite Gamelle (repas - Visite attrait touristiques)	61,00 \$
Garage P. Bédard (essence - Forêt)	92,53 \$
Therrien Couture Jolicoeur (honoraires)	3 387,50 \$
Pronature (équipement travailleurs sylvicoles)	37,48 \$
Transport Martineau & Fils (travaux chemin)	375,00 \$
Isabelle Hallé (remboursement de dépenses vitrine chez ADL)	29,71 \$
Publicité L'Érable en Or (publicité - Transport)	675,00 \$
Ministère des Finances (demande CPTAQ - Parc)	324,00 \$
Lavigne Entrepreneur électricien (fluorescents)	136,00 \$
Association des aménagistes régionaux du Québec (adhésion)	159,00 \$
L'Avenir de L'Érable (publicité - Transport)	2 203,00 \$
Les Placements A.G.Y. inc. (travaux cours d'eau)	2 277,50 \$
Ville de Princeville (téléphone sans fil)	30,00 \$
Vertisoft (clé, hébergement et service de courriel)	91,00 \$
Amazon (batterie, chargeur)	77,98 \$
Rivard Publicité (t-shirts)	2 575,00 \$
Vertisoft (impartition juillet - Parc)	190,75 \$
Groupe RDL (vérification 2021)	19 375,00 \$
TOTAL :	<u>32 862,45 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation

CA-2022-09-152 Sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses en sécurité incendie pour le mois de septembre 2022, comme suit :

Séance du comité administratif du 6 septembre 2022

Prévisions des dépenses

# PO	Fournisseur	Qté	Description	\$ / Unité	Total
09-001	MSP	1	Colloque sur la sécurité civile	475,00 \$	475,00 \$
09-002	Delta Québec	1	Hébergement	516,48 \$	516,48 \$
09-003	BMR	1	Dépenses préautorisées	1 000,00 \$	1 000,00 \$
09-004	Édition petite mine	1	Cahier éducatif pour prévention	2 283,00 \$	2 283,00 \$
09-005	ENPQ	8	Formation désincarcération et autopompe (inscription et examen)	890,65 \$	7 125,20 \$
09-006	Recyclage Pellerin et Thibodeau	20	Véhicule pratique pour formation désincarcération	90,00 \$	1 800,00 \$
09-007	Articles promo. Daniel Dupuis	1	T-Shirts incendie et accessoires d'uniforme	1 200,00 \$	1 200,00 \$
09-008	NAPA	1	Dépenses préautorisées	2 000,00 \$	2 000,00 \$
09-009	Antoine Landry (employé)	1	Achat de son habit neuf de pompier (utilisé pour son cours)	800,00 \$	800,00 \$
09-010	STIP	5	Cadran de pression pour pompe camion	130,00 \$	650,00 \$
09-011	Genytech	1	Réparation (système et alignement / camion 285)	1 500,00 \$	1 500,00 \$
09-012	Camions Trois-Rivières	1	Réparation (système échappement + joint direction / camion 245)	625,71 \$	625,71 \$
09-013	Aréo-Feu	2	Ensemble de gauge à mousse	700,00 \$	1 400,00 \$
TOTAL :					21 375,39 \$

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Ratifications des dépenses

Description	Montant
Centre de services scolaire des Chênes (formation officiers)	513,00 \$
Gilbert Labrie (pièces pour réparation)	122,75 \$
Association des techniciens en prévention incendie du Québec (cotisation)	110,00 \$
Atelier Genytech (réparation)	4 084,74 \$
Marchés Tradition (repas intervention)	36,75 \$
Purolator (messagerie)	1 192,63 \$
Ass. paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur affaires municipales (formation)	200,00 \$
Aréo-Feu (trousses de réparation)	102,75 \$
TOTAL :	6 362,62 \$

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Correspondance – Documents déposés

8.1 Centre d'action bénévole de L'Érable – Demande de soutien financier

9. Divers

Aucun point n'est ajouté.

10. Période de questions

Aucune question.

11. Levée de la séance

CA-2022-09-153 L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu que la séance soit levée à 11 h 24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Fortier, préfet

Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier